AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-70 070999

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21

(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Supplément n° 2 au n° 117

10 JUIN 1970

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS

Les conditions climatiques sont actuellement très favorables aux émergences de ravageurs. Les papillons issus des chenilles hivernantes ont pu être observés depuis quelques jours. Ces derniers ont rencontré dès leur sortie des conditions climatiques elles aussi très favorables aux accouplements et aux pontes. Les premières éclosions pourraient donc se produire, en cas de persistance du temps actuellement très chaud, à partir du 15 Juin.

Un traitement peut être réalisé, dans ces conditions, dans les premiers jours de la semaine prochaine (le 18 Juin au plus tard).

Il semblerait que, du fait des températures actuellement élevées, le vol pourrait être important mais de courte durée.

TAVELURE : L'ensemble des ascospores n'a pu être libéré en totalité. De nouvelles sorties de taches issues de la contamination du 30 Mai pourront se produire d'ici quelques jours.

Profiter du traitement "cappocapse" pour ajouter à la bouillie un produit fongicide. Les taches de Tavelure existent en nombre plus ou moins important dans les vergers insuffisamment protégés à la mi avril.

OIDIUM : Nombreuses manifestations dans un grand nombre de vergers. Poursuivre la lutte, les conditions climatiques étant assez favorables aux repiquages.

INFORMATIONS

TORDEUSE DE LA PELURE :

Les traitements dirigés contre le Carpocapse peuvent se révéler efficaces contre la première génération de ce ravageur.

D'une façon générale, se reporter aux indications données dans notre premier bulletin de JUIN.

AVERTISSEMENTS — GRANDES CULTURES

SITUATION MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La maladie est actuellement généralisée à l'ensemble des tas de déchets sur lesquels une évolution sensible a pu être observée depuis quelques jours.

Actuellement, seuls des jardins situés en régions plus humides (Vallée de la Lys) et quelques rares cultures en zone littorale de la Somme présente un début d'attaque.

Sauf exceptions, les risques d'infestation précoce et rapide des cultures paraissent assez réduits à l'heure actuelle en raison du manque d'eau et des fortes chaleurs (effet de "stérilisation")qui peuvent atténuer la virulence du champignon.

Seules peuvent être plus préoccupantes les cultures placées en situation plus humide ou en conditions difficiles (proximité de tas de déchets).

Tournez s'il vous-plait.

20

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

D'une façon générale reculer le 1° traitement jusqu'à l'approche d'un changement de temps important. Une humidité persistante est en effet nécessaire pour assurer la contamination. Les orages n'entrainent pas obligatoirement une humectation prolongée du sol et du feuillage.

Bien entendu, si ces conditions étaient remplies réaliser le traitement ou renouveler celui ci dans les 5 à 6 jours qui suivent de telles conditions.

Dans les cultures placées en situations saines et là où les risques sont plus limités, il est permis d'attendre et de réaliser un traitement dans les 5 à 6 jours qui suivent une humidité prolongée.

MELIGETHES SUR COLZA DE PRINTEMPS : RAPPEL

Présents actuellement dans les cultures de Picardie, réaliser un traitement selon les indications données précédemment.

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

CECIDOMYIES DU POIS

Les conditions climatiques sont favorables au début de vol de la cécidomyie du pois. Afin de les controler, dégager les inflorescences enfouies dans les bourgeons terminal ; et dès l'observation des "moucherons" intervenir sans délai dans la culture.

La cécidomyie, en secteurs favorables se rencontre déjà très fréquemment. Dès l'apparition des pluies, il conviendra de traiter aussitôt après, l'humidité du sol permettant au vol massif de se libérer de la croûte du sol. Traiter tous les pois ayant atteint le stade boutons floraux très serrés, et au début de floraison.

Seuls les pois, au stade défloraison, début de formation des gousses ne seront pas traités, la cécidomyie ne commettant ses dégâts que pendant la période des boutons floraux.

En cas de fortes pluies après le premier traitement, renouveller celui ci 10 jours après. Utiliser l'une des matières actives suivantes : Phosalone 60 g Ma/hl, Diéthion 75 MA/Hl.

Traiter de préférence le soir et veiller à mouiller assez abondamment.

PUCERONS VERTS DU POIS

Les premières colonies apparaissent çà et là dans les cultures. Un traitement à l'aide d'un ester phosphorique peut être envisagé en tout début de floraison, là où l'on aura pu observer la présence de colonies. Là encore, réaliser l'intervention insecticide au cours des heures fraiches de la journée, de préférence le soir en veillant à mouiller assez abondamment

Dans tous les cas, respecter la législation touchant, l'emploi des produits endothérapiques ou systémiques en cultures légumières ainsi que les mesures de protection vis à vis des abeilles. Seuls les produits reconnus non dangereux pour les abeilles peuvent être utilisés pendant la période de floraison.

THRIPS DU POIS : Ces insectes sont visibles actuellement en nombre plus ou moins important dans les cultures. Ils sont en général difficiles à détruire car, ils enfouissent à l'intérieur des boutons floraux encore très groupés, ou dans les feuilles enroulées. Se sont souvent les jeunes larves qui évoluent dans les boutons floraux, les fleurs ou les gousses qui sont les plus dangereuses. En cas de présence de ces parasites appliquer avant floraison un produit à base d'ester phosphorique (ou d'un insecticide de contact type DDT, oul lindane, eventuellement l'association de ces 2 matières actives).

TEIGNE DU POIREAU : Ce papillon apparait en avril et pond au niveau de sol ou sur les feuilles. Les petites chenilles pénètrent d'abord dans le limbe où elles vivent en mineuses entre les 2 épidermes. Par la suite, les chenilles plus agées vivent à l'aiselle des feuilles où elles continuent de vivre en mineuses.

Il existe 2 générations par an ; le deuxième vol ayant lieu courant juillet.

LUTTE : Effectuer un traitement dès l'apparition des premières galeries de jeunes larves. Procéder à un 2ème traitement 8 jours plus tard. En cas de non traitement jusqu'à ces jours derniers, il devient urgent d'exécuter celui-ci dès réception de l'avis. On pourra employer par exemple un produit à base de parathion à raison de 25 g MA/hl. La quantité d'eau / Ha devra être copieuse (100 à 1500 l), afin de pouvoir atteindre toutes les parties du végétal (aisselles des feuilles).

On peut rencontrer en ce moment les chenilles de ce parasite sur les cultures d'ail, d'oignons et de poireaux.

../...

Rappelons que ce parasite n'est pas spécifique des cultures de poireaux mais qu'il peut attaquer l'ensemble des liliacées.

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Cette maladie déprécie directement la récolte particulièrement en années humides et pluvieuses. Elle se transmet par les cotylédons des grains contaminés. Les plantules présentent des lésions et c'est à partir de ces foyers que va progresser la maladie sur les feuilles et les tiges. Lespluies entraineront ensuite les attaques sur filets.

Des traitements préventifs réalisés à des stades déterminés permettent de limiter par la suite l'extension de cette maladie.

Exécuter: un 1er traitement stade 2 feuilles étalées pour lequel il est vivement conseillé de forcer la dose de produit.
un 2éme traitement au stade formation des boutons floraux,
un 3éme traitement pleine floraison
un 4éme traitement début formation des filets.

En cas de temps pluvieux et chaud, il serait bon de poursuivre la protection jusqu'au moment de la récolte.

On pourra employer : Manébe, Mancozèbe, Folpet (ex Phaltane) Thirame.

SEPTORIOSE DU CELERI

Là, où l'on observe cette maladie, la protection sera assurée régulièrement en tenant compte du lessivage par les pluies et du développement de la végétation.

Utiliser l'un des produits suivants :

Produits cupriques	250 g de cuivre / hl
Oxyquinoleate de Cuivre	60 g / hl
Manèbe, Mancozèbe, Captafol,	250 g / hl
Doguadine	100 g / hl
Carbatène + Manèbe,	40 g + 120 g / hl.

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

P. COUTURIER

G. CONCÉ

Dernière note : Bulletin N° 117 avec supplément N° 1 en date du 2 JUIN 1970.

21